



**Fédération Luxembourgeoise
de Canoë-Kayak a.s.b.l.**

RÈGLEMENT SPORTIF 2025 ANNEXE II : Kayak Polo

Validé lors de l'Assemblée Générale du 03 avril 2025

Chapitre 1 - Description succincte

Le kayak-polo (appelé « canoe polo » dans certains pays, notamment les pays anglophones) est un sport collectif où deux équipes de cinq joueurs, chacun dans un kayak, s'affrontent avec un ballon sur un plan d'eau rectangulaire pendant deux mi-temps de dix minutes. L'équipe gagnante est celle qui a inscrit le plus grand nombre de buts.

Ce sport est souvent décrit comme un mélange de kayak, de handball, basket-ball et de water-polo. La tactique et la lecture du jeu ressemblent au handball, basketball et au waterpolo, mais à cela se rajoute la complexité des bateaux, en termes de positionnement pour tirer, de propulsion, et de protection de la balle.

Une vidéo avec des extraits de jeu donne quelques explications :
<https://www.youtube.com/watch?v=34GQp7UiY1g>



Chapitre 2 - Terrain

Le terrain officiel mesure 23x35 mètres, avec quelques mètres en plus sur chaque côté court pour les joueurs de remplacement. Les buts sont flottants ou suspendus, le bord inférieur du but étant à 2 mètres au-dessus de l'eau.

Chapitre 4 - Réglementation au Luxembourg

Au Luxembourg, les règles de la « International Canoe Federation » (ICF) s'appliquent au canoë polo (<https://www.canoeicf.com/rules#polo>) avec deux adaptations concernant les articles suivants :

- **6.1.3. Composition des équipes**
 - Les compétitions mixtes, dans lesquelles les joueurs et les joueuses participent, sont autorisées.
 - Le règlement ICF actuel prévoit des équipes hommes et femmes, des compétitions avec des équipes mixtes sont discutées actuellement sous forme de projet à l'ICF.

- **8.3.1. Dimensions du terrain de jeu** (adaptation à la taille de bassins de piscine de 25m)
 - L'aire de jeu doit être rectangulaire et avoir une longueur de trente-cinq (35) mètres et une largeur de vingt-trois (23) mètres (chapitre 8 du règlement ICF). Dans certains cas, par exemple si un bassin de piscine aux dimensions olympiques n'était pas disponible, des compétitions amicales peuvent être jouées sur des terrains rectangulaires plus petits (p.ex. bassin de 25m).
 - Dans ce cas le nombre maximum de personnes par équipe sur le terrain est limité à 4 par équipe, ce qui équivaut à un match de 4 contre 4 (à la place de 5 contre 5 sur un terrain aux dimensions officielles).

Des mises à jour du règlement « Canoe polo » de l'ICF qui surviendront après Janvier 2025 seront en vigueur également au Luxembourg quand elles deviennent applicables à l'ICF, sauf si des adaptations du règlement devenaient nécessaires et seraient implémentées dans le règlement de la FLCK.

- **Catégories d'âge des compétiteurs**

Par rapport au règlement sportif FLCK, il y a quelques adaptations pour le kayak polo. Les compétiteurs sont répartis dans les catégories d'âge suivantes :

 - **Scolaires**

Sont considérés comme scolaires les jeunes des deux sexes âgés de 12 ans ou moins ou qui sont inscrits dans une école fondamentale luxembourgeoise ;
 - **Juniors**

Sont considérés comme juniors les jeunes qui ont atteint l'âge de 17 ans au 1 janvier de l'année en cours ou qui sont inscrits dans une école secondaire luxembourgeoise ;
 - **Seniors**

Sont considérés comme Seniors les jeunes qui ont atteint l'âge de 18 ans au 1 janvier de l'année en cours ;
 - **Surclassement**

Chaque compétiteur peut courir dans une classe supérieure à la sienne, sauf si le règlement de la compétition le stipule autrement ou pour les compétitions des championnats nationaux où le cas est prévu spécialement.

- **Arbitrage**

L'arbitrage peut être assuré par des joueurs d'équipes participant à un tournoi en veillant à prendre un arbitre indépendant. Dans ce cas ces « arbitres-joueurs » ne sont pas indemnisés et ils n'ont pas besoin d'une licence dirigeant comme les arbitres officiels dans d'autres disciplines de canoë-kayak (cf. article 2.2.4.3.3 du règlement sportif FLCK). Pour des arbitres externes la situation pourra être considérée selon les règles de l'ECA ou de l'ICF.